INTEGRA GOLD CORP

Résumé de la rencontre

Rencontre 1 – Comité de suivi

Projet Lamaque Sud

30 septembre 2015

(Version approuvée par les membres)

MOT DE BIENVENUE

Benoît Théberge souhaite la bienvenue aux participants. Il se présente, animateur de la rencontre, membre de l'équipe de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert). Il présente brièvement le déroulement de la rencontre et ses objectifs, qui consistent à :

- Faire une mise à jour du projet et des modifications apportées;
- Effectuer une visite-terrain pour que les membres se familiarisent avec le site;
- Présenter les exigences et les suivis effectués lors des travaux;
- Adopter le mode de fonctionnement du Comité de suivi.

M. Théberge cède ensuite la parole à M. François Chabot, directeur ingénierie et opérations chez Integra Gold (ci-après Integra), qui remercie les gens d'être présents. Il mentionne que la visite du site prévue durant la rencontre permettra aux participants de constater l'avancement des travaux réalisés.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

M. Chabot présente les faits saillants en lien avec Integra. Il souligne un changement important récent, soit l'arrivée d'un nouvel actionnaire, Eldorado Gold, un producteur minier canadien qui possède aussi des activités à l'étranger. M. Chabot présente ensuite le défi "La ruée vers l'or" lancé en septembre par Integra, les détails du défi sont disponibles à la diapositive numéro 7 de la présentation (annexe 4).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 1	
En quoi consistent les commandites associées au concours?	M. Chabot précise qu'il s'agit de contributions ayant permis d'amasser le 1 M$ qui sera remis en prix aux gagnants du défi. Les commanditaires sont surtout des fournisseurs et des partenaires.
Intervention 2	
Il s'agit d'une très bonne initiative. Ce concours offre une visibilité fabuleuse pour la région et permet de démontrer son leadership comme région minière.	Aucun commentaire

- **Équipe du projet et d'exploration**

M. Chabot poursuit ensuite avec les nouveautés concernant l'équipe. Integra a fait l'embauche de 5 géologues dans l'équipe d'exploration pour un total de 15 personnes et l'équipe de projet compte maintenant 16 personnes, dont de nouveaux surintendants. Tous ces employés sont localisés à Val-d'Or. L'équipe de projet a emménagé à la mine Sigma et les bureaux situés à l'ancien Ciné-parc sont occupés par l'équipe d'exploration.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 3	
Pourriez-vous préciser en quoi consiste le rôle du surintendant?	M. Chabot explique qu'il s'agit de personnel-cadre qui supervise l'usine, les ressources humaines, les opérations sous terre; le surintendant est le responsable d'un département.

- **Mission et travaux à venir**

M. Chabot effectue ensuite un rappel de la mission de l'entreprise, soit : *contribuer positivement au bien-être de la communauté en limitant les effets négatifs de nos opérations pouvant altérer le milieu physique et social*. Il souligne que l'équipe tente donc d'avoir une approche proactive avec la communauté, par des actions comme la tenue de rencontres avec le milieu.

Puis, M. Chabot mentionne que les investissements sont présentement concentrés sur le secteur Triangle. La construction du portail est commencée et si le financement nécessaire est obtenu, la rampe d'exploration pourra être développée. Celle-ci permettra d'effectuer les travaux d'exploration souterraine et de recueillir un échantillon de minerai (nommé échantillonnage en vrac par le ministère).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 4	
C'est combien l'échantillonnage?	M. Chabot confirme qu'autour de 20 000 tonnes de roches seront extraites pour des fins d'exploration.

- **Autorisation et garantie financière**

En ce qui concerne les demandes d'autorisation, les certificats d'autorisation pour la phase d'exploration souterraine du Projet Lamaque Sud ont tous été obtenus. Les certificats d'autorisation en lien avec Sigma, quant à eux, ont été transférés lors de l'acquisition du site. Ce qui veut dire qu'Integra est pleinement autorisée à réaliser les travaux prévus. M. Chabot souligne également que 100 % de la garantie financière de restauration a été versé pour le Projet Lamaque Sud. Integra travaille actuellement à l'obtention du bail minier.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 5	
C'est quoi un bail minier?	Mme Guylaine Bois mentionne qu'il s'agit d'un bail donnant le droit d'exploiter les ressources souterraines. Elle spécifie qu'une partie du site est sous concession minière, ce qui octroie les droits de surface et souterrain donc aucun bail n'est nécessaire. Toutefois, pour les terrains sous claims, il est nécessaire d'obtenir un bail pour exploiter.

- **Travaux récents**

M. Chabot présente ensuite une synthèse des travaux réalisés récemment sur les sites Sigma et Triangle. Les diapositives 15 à 21 de la présentation offrent un portrait des éléments présentés. Il présente notamment les travaux de construction sur le site Triangle. Sur le parc à résidus Sigma, de l'ensemencement a été réalisé dans le but d'avoir un meilleur contrôle sur les poussières. Mme Bois explique que l'ensemencement a permis de transformer la surface du parc à résidus en aire couverte de végétation. M. Chabot mentionne ensuite que, toujours sur le site Sigma, le remblayage des chantiers du Dyke Bédard (à l'ouest de la fosse) est effectué par mesure de sécurité.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 6	
Pouvez-vous quand même retourner forer dans ce secteur?	M. Chabot confirme que oui.
Intervention 7	
Quel est le rôle de l'entreprise Fournier et fils dans la gestion des stériles?	M. Chabot explique que l'entreprise Fournier et fils a acheté les concessions minières sur lesquelles se trouvent les haldes à stérile. Elle possède donc la responsabilité environnementale qui s'en suit, incluant l'obligation de restauration. Elle exploite les stériles sous son propre certificat d'autorisation.
Intervention 8	
C'est donc deux entités dissociées?	M. Chabot confirme que oui.

➢ **Faisabilité économique**

Une étude économique (conforme à la norme NC 43-101) devra être réalisée pour obtenir le bail minier puisque l'entreprise doit démontrer au MERN la faisabilité économique de l'opération minière.

➢ **Modifications apportées au projet**

Parmi les modifications apportées, on compte entre autres la déviation du chemin d'accès principal. Le tracé de ce dernier a dû être redessiné considérant qu'il n'est pas possible d'obtenir un permis de coupe de bois dans cette zone. Le tracé initial était situé sur le site historique de la Cité de l'Or, zone pour laquelle le déboisement est interdit.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 9	
Le nouveau tracé passera où exactement? Est-ce que ça bloquera la piste cyclable?	M. Chabot explique que la piste cyclable ne sera pas bloquée. Integra travaille actuellement avec d'autres partenaires, dont le ministère des Transports du Québec afin que le nouveau tracé partage la piste cyclable de façon sécuritaire.

La deuxième modification au projet consiste à faire une seule tranchée pour enfouir toutes les conduites servant au transport de l'eau, contrairement aux deux tranchées prévues initialement. Cette décision vise à réduire les interventions dans les milieux plus sensibles et donc les impacts potentiels qu'elles pourraient générer.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 10	
Pourquoi mettre des conduites pour envoyer l'eau au site Sigma?	M. Chabot explique que les conduites serviront à acheminer l'eau qui est sortie des ouvertures souterraines lors de leur dénoyage. Mme Bois spécifie qu'il y avait de nombreux avantages à acheminer l'eau à Sigma plutôt que de créer des bassins et avoir un nouvel effluent sur le site Triangle.

Mme Bois invite ensuite les participants à se diriger à l'extérieur afin de quitter pour la visite du site.

VISITE DU SITE DU PROJET

Mme Bois et M. Chabot présentent aux membres les principaux points d'intérêts du site lors de la visite. Un cahier est remis aux membres présentant différentes cartes et informations pour faciliter la compréhension de l'évolution des travaux. Le cahier est disponible sur le site Internet de l'entreprise dans l'onglet *Comité de suivi* http://www.integragold.com/fr/comite.asp.

Sur la carte transmise, les canaux en mauve représentent les futures ouvertures souterraines pour lesquelles du financement reste à obtenir. Les points d'intérêts sur lesquels une attention particulière a été portée sont :

- Le chemin d'accès et les sentiers des autres utilisateurs à proximité (piste cyclable et sentier VTT);
- Le puits Mylamaque, les tranchées pour les conduites et l'emplacement de la future ligne électrique;
- Le site de la Zone Triangle (portail, haldes et infrastructures).

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 11	
Est-ce que le chemin d'accès est l'ancien chemin qui menait au ''shaft'' (puits) 3 de la mine Lamaque?	Mme Bois confirme que oui.

➢ **Contraintes, exigences et suivis effectués**

Des inspections ont été réalisées récemment par diverses instances gouvernementales. L'inspection de la CSST a démontré quelques dérogations mineures qui ont été corrigées rapidement. Les inspections réalisées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et par Environnement Canada, n'ont quant à elles démontré aucune non-conformité. Cela démontre que les sous-traitants et fournisseurs qui travaillent sur le site respectent les engagements et les standards d'Integra. Des rencontres hebdomadaires sont tenues avec les entrepreneurs pour assurer la cohésion des activités.

Une étude a été réalisée pour estimer le bruit produit par les activités. Les résultats ont démontré que les activités ne devraient pas être entendues par les résidents et commerce. Mme Bois souligne qu'aucun transport n'est prévu la nuit. Le prochain suivi sonore est prévu le 5 octobre prochain, il permettra d'enregistrer le bruit réel produit par les activités.

Une section traversée par le chemin est considérée comme milieu humide par le ministère de l'Environnement, même s'il est boisé. Pour limiter les impacts dans cette zone, lors de la construction de la route, Integra a installé un géotextile et un géogrille au sol avant de mettre les remblais. Lors de la traverse du cours d'eau, des batardeaux ont aussi été installés pour assécher la partie touchée par les travaux d'installation des ponceaux, et ainsi éviter l'apport de matières en suspension dans le ruisseau.

➢ **Matériel de remblai**

Les stériles entreposés provenant d'anciennes exploitations minières ont été réutilisés pour la construction des chemins et les travaux de remblayage. Integra limite ainsi le transport de matériaux nécessaires à la construction de routes et restaure à la fois les haldes en place. Le mort-terrain excavé lors des travaux, sera stocké sur une halde à cette fin et réutilisé lors des travaux de restauration.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 12	
Donc, on circule actuellement sur un nouveau chemin?	Mme Bois explique que non. Le chemin principal a été amélioré seulement. Il s'agit d'un chemin construit dans les années '70 pour atteindre le puits #3 de l'ancienne mine Lamaque.
Intervention 13	
Prévoyez-vous utiliser l'ancien puits comme sortie de secours?	M. Chabot confirme que le puits sera dénoyé lors du minage de la zone Puit #4 et l'eau sera envoyée au site Sigma.
Intervention 14	
Est-ce que les tuyaux seront laissés en surface? Quel diamètre auront-ils?	M. Chabot explique que non, les conduites seront sous terre pour éviter les risques de gel. Il s'agit de conduites de 6 pouces, dont une pour le transport du gaz naturel qui sera plus petite. Ces conduites sont présentées en turquoise (voir diapositive numéro 25).
Intervention 15	
Ce sera donc similaire aux tuyaux pour les résidus?	M. Chabot confirme que oui, même s'il ne s'agit pas de résidus. Mme Bois explique qu'une fois l'eau pompée, elle est analysée et envoyée au site Sigma. Les analyses réalisées à ce jour ne démontrent aucun besoin de la traiter avant.
Intervention 16	
Si la qualité de l'eau est bonne, pourquoi la mélanger dans un bassin d'eau qui doit être traitée?	Mme Bois explique que cette décision relève de recommandations du MDDELCC. En ayant un seul effluent, un seul suivi est requis, ce qui facilite la gestion et le transport. Il s'agit aussi d'une option plus économique. L'eau de Sigma n'est pas traitée, l'eau provenant de Triangle aura une qualité similaire.

	M. Chabot explique que cette eau pourrait être utilisée plus tard pour les procédés dans l'usine.

- **État d'avancement du portail**

Le portail a été orienté en direction opposée à la ville dans le but de réduire le bruit. La montagne adjacente joue aussi un rôle de butte-écran. Des travaux d'installation du support de terrains sont en cours.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 17	
Le trou se trouve dans le roc ou dans le gravier?	M. Chabot explique que la descente sera creusée progressivement, 5 m à la fois. Après chaque étape, des grillages sont installés pour sécuriser le sommet (collet de la rampe). Integra espère pouvoir terminer à l'automne dépendamment de la stabilité de la roche.
Intervention 18	
Quelles seront les dimensions de la rampe?	M. Chabot confirme que la rampe sera de 5 m de large et de 5 m de haut. L'espace sera suffisant pour la circulation de camions de 45 et de 60 tonnes, qui pourront atteindre 800 m de profondeur.

RETOUR AUX BUREAUX D'INTEGRA, SOUPER ET RETOUR SUR LA VISITE

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 19	
Concernant les autres utilisateurs du territoire, comme les cyclistes et les motoneigistes, y a-t-il une autre option si jamais ils ne sont pas d'accord pour partager le chemin?	Mme Bois précise que les groupes concernés seront rencontrés et que les solutions seront déterminées avec eux. Par exemple, le déplacement du sentier de VTT se fait en étroite collaboration avec le club.
Questions ou commentaires	**Réponses**
Intervention 20	
Donc les associations locales sont d'accord avec déplacement du sentier de VTT?	Mme Bois confirme que oui. L'association a fait partie intégrante du processus. Ils ont été impliqués dans la définition du nouveau tracé et le sentier a été construit selon leurs exigences. Il reste à mettre du gravier sur le

	sentier, mais les dirigeants du club ont déjà visité le site et semblaient très satisfaits des travaux effectués, qui ont nécessité d'importants investissements.

➢ **Déroulement de la seconde partie de la rencontre**

Avant de poursuivre, Mme Bois invite les membres qui désirent de plus amples informations en lien avec la visite du site à lui envoyer une demande par courriel. M. Théberge enchaîne ensuite en présentant les points restant à aborder, dont :

- L'adoption du compte-rendu de la dernière rencontre
- L'approbation du calendrier des rencontres à venir
- L'adoption du mode de fonctionnement du Comité de suivi

M. Théberge interroge les membres à savoir s'ils désirent ajouter des points au varia, aucun point n'est à ajouter.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge précise aux membres que le type de compte-rendu que rédige Transfert vise à permettre au public de suivre l'évolution des travaux du Comité, en rapportant fidèlement les échanges. Les comptes-rendus sont ensuite publiés sur le site Internet de l'entreprise, une fois adoptés par les membres. Mme Bois souligne aussi que les membres sont invités à partager les comptes-rendus dans leurs réseaux.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 21	
Est-ce que vous envoyez le compte-rendu officiel par courriel suite à son adoption?	Mme Bois confirme que oui.
Intervention 22	
Y aura-t-il toujours un souper offert?	Mme Bois explique que oui, mais que les rencontres subséquentes auront lieu à 17 h.
Intervention 23	
Est-ce qu'Integra essaie d'amadouer les membres du Comité en leur offrant un souper?	Mme Bois rassure les membres que non. Le souper vise à faciliter la participation des membres uniquement. Considérant qu'il s'agit d'une participation bénévole, offrir le repas permet de débuter la rencontre plus tôt (17 h au lieu de 18 h) et ainsi libérer les gens moins tard en soirée.

➢ **Coordonnées des membres et formulaires de déplacements**

Mme Bois invite ensuite les gens à partager leurs coordonnés à Mme Véronique Lévis afin de mettre à jour la liste des membres du Comité. Elle souligne aussi que cette liste sera distribuée, afin de permettre à tous de contacter leur substitut dans l'éventualité où ils prévoyaient être absents. Toutefois, si quelqu'un ne désire pas que ses coordonnées soient partagées au reste du groupe, ne pas hésiter à en faire part. De plus, un rappel est effectué afin de s'assurer de confirmer ou d'infirmer votre présence. Des formulaires de déplacement seront aussi remis. Integra offre le remboursement des frais de déplacement et de gardiennage en lien avec les rencontres.

Les membres adoptent le compte-rendu de la rencontre du 27 mai 2015.

CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ

Mme Bois présente le calendrier des rencontres, disponible à l'annexe 3. Elle propose que la rencontre de décembre soit remise au retour des fêtes, considérant qu'il risque d'y avoir très peu d'avancement au projet d'ici là. De plus, elle propose que la rencontre de juillet soit remise au mois d'août, afin d'éviter de tenir la rencontre durant la période des vacances. Les rencontres auraient toujours lieu les mercredis, à compter de 17 h. Des rappels seront aussi envoyés par courriel. Les membres sont d'accord avec la proposition de calendrier, dans la mesure où les dates exactes leur sont communiquées d'avance.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 24	
Est-ce que les rencontres auront toujours lieu ici aux bureaux d'Integra?	Mme Bois explique que non. La salle des bureaux d'exploration est trop petite et un endroit plus adéquat sera sélectionné.

➢ **Partage des documents**

Mme Bois interroge ensuite les gens sur la pertinence de fonctionner avec des cartables pour le partage des documents relatifs au Comité. Des clés USB pourraient aussi être utilisées. En général, les membres ont opté pour le moins de papier possible. Dans un souci d'ajuster le partage de documents aux préférences des membres, Integra s'engage à envoyer la documentation d'avance par courriel et à fournir les versions papier des documents finaux seulement une fois sur place.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

M. Théberge présente les règles de fonctionnement du Comité dans le but de procéder à l'approbation de celles-ci. Ces règles visent essentiellement à maintenir un climat d'échange efficace et constructif au sein du Comité. M. Chabot souligne aux membres qu'Integra désire faire preuve de flexibilité et que les suggestions sont les bienvenues.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 25	
Au point 6.1, pourquoi ne pas enlever les quatre rencontres considérant que le nombre peut changer?	M. Théberge explique que la législation à venir inclura probablement un minimum de quatre rencontres par année lors des deux premières années du Comité.
	Mme Bois explique ensuite qu'Integra désire maintenir quatre rencontres par année, peu importe les obligations légales.

Les membres acceptent de retirer le nombre de rencontres du point 6.1 considérant que le calendrier des rencontres offre un portrait global de l'année à venir. Le point 8.1.4 qui fait également mention de quatre rencontres sera ajusté.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 26	
Il est mention d'information confidentielle, pouvez-vous donner un exemple?	Mme Bois explique que les résultats de forages ou le prolongement de la durée de vie de la mine en sont des exemples. Légalement, Integra ne peut pas vous donner l'information avant de la diffuser publiquement.
Intervention 27	
Si le président d'une organisation change, comment on fonctionne?	Mme Bois propose d'ajouter au point 8.3.4 que le membre en question se doit d'aviser Integra par écrit, dans un délai raisonnable, des changements survenus, de même que pour les désistements, arrêt de travail et autres.

Les membres adoptent ensuite le mode de fonctionnement du Comité, incluant les modifications discutées.

Questions ou commentaires	Réponses
Intervention 28	
Pour la prochaine rencontre peut-être pourriez-vous nous envoyer une demande de disponibilité pour s'assurer que la majorité des membres soient disponibles.	M. Théberge affirme que oui ça semble tout à fait pertinent.

TOUR DE TABLE

M. Théberge invite ensuite les membres à procéder à un tour de table afin de faire part de leurs commentaires à l'égard de la rencontre. En général, les membres sont satisfaits de la rencontre et de son déroulement. Ils ont apprécié la visite du site ainsi que l'information préparée par Integra, qui permet selon eux, d'avoir une bonne compréhension du projet.

Il est demandé d'ajouter « l'eau » dans les suivis à aborder lors des rencontres. Mme Bois mentionne que cet élément est effectivement couvert et sera présenté, notamment lessuivis exigés par le ministère.

Un membre suggère que les comptes-rendus des rencontres soient plus courts pour faciliter leur révision. Cette proposition est secondée par un autre membre. M. Théberge répond qu'un effort additionnel sera fait par Transfert pour raccourcir certaines sections. Suite aux suggestions apportées, il est convenu que les retours sur les rencontres ainsi que les comptes-rendus seront allégés.

MOT DE LA FIN

M. Théberge, Mme Bois et M. Chabot, remercient les gens pour leur présence et leur implication. Ils sont d'avis que la rencontre fut très positive. M. Chabot mentionne qu'Integra fait preuve de transparence et continuera de le faire. Mme Bois mentionne que l'équipe est fière de faire visiter le site et qu'elle maintiendra ses efforts en ce sens.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DU 30 SEPTEMBRE

Modifications au Mode de fonctionnement du Comité de suivi :

- Les membres acceptent de retirer le nombre de rencontres du point 6.1 considérant que le calendrier des rencontres offre un portrait global de l'année à venir.
- Le point 8.1.4 est modifié afin d'y enlever le nombre de rencontres; le nombre de rencontres, une par trimestre, sera mentionné dans la section 9 (calendrier)..
- Sera ajouté à la section 8 sur le *membership* : un membre qui veut se désister doit aviser Integra par écrit, dans un délai raisonnable, des changements survenus, d'un arrêt de travail et autres.

Décisions d'ordre général en lien au Comité de suivi :

- Le retour sur les rencontres antérieures et les comptes-rendus seront allégés.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Participants

- M. Marcel Jolicoeur, Secteur socioéconomique
- M. Réal Martineau, Secteur récréotouristique
- M. Pierre Robichaud, Résident quartier Bourlamaque
- M. Samuel Rancourt, Résident quartier Bourlamaque
- M. Jacques Simard, Résident quartier Bourlamaque
- Mme Chantal Pépin, Résidente quartier Sigma
- M. Michel Routhier, Résident quartier Paquinville
- Mme Judith Sénéchal, Secteur environnement
- Mme Sylvie Hébert, Organisme municipal
- Mme Sophie-Anne Soumis, Éducation et recherche
- M. Ronald Brazeau, Communauté autochtone
- Mme Jeanne Lavoie-Deraspe, Agences et ministères
- M. Stéphane Bessette, Agences et ministères

Integra Gold

- Guylaine Bois, directrice du développement durable
- François Chabot, directeur ingénierie et opérations

Transfert Environnement et Société

- Benoît Théberge, animateur
- Véronique Lévis, rapporteuse
- Nathalie Dallaire, observatrice

ANNEXE 2 – Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI
PROJET LAMAQUE SUD

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE 1

Informations générales
Date : 30 septembre 2015
Durée : 16 h 30 à 19 h 30
Lieu : Bureau d'Integra Gold (exploration)
1101, 3e Avenue Est, Val-d'Or

- **Objectifs :**

- Faire une brève mise à jour du projet et des modifications apportées

- Effectuer une visite-terrain pour que les membres se familiarisent avec le site

- Présenter les exigences et les suivis effectués lors des travaux

- Adopter le mode de fonctionnement du Comité de suivi

Une visite-terrain aura lieu et le souper sera servi par la suite. Des collations seront disponibles lors de la visite.

- **Déroulement de la rencontre :**

- Présentation du déroulement de la rencontre

- Mise à jour sur le projet

- Visite-terrain du Projet Lamaque Sud

Visite des infrastructures : Explication des contraintes, exigences et suivis effectués

18 h 15 : Retour au bureau et souper

- Approbation du compte-rendu de la dernière rencontre

- Suivi de la dernière rencontre (calendrier)

- Discussion et adoption du mode de fonctionnement du comité

- Tour de table

- Divers

ANNEXE 3 – Calendrier des rencontres du Comité

Type de rencontre **Sujet particulier**	**Date de la rencontre**
Visite des sites Mode de fonctionnement du Comité	30 septembre 2015
Bilan de l'année 2015 Système de gestion des plaintes	10 février 2016
Rencontre trimestrielle	25 mai 2016
Rencontre trimestrielle	24 août 2016
Rencontre trimestrielle	23 novembre 2016

ANNEXE 4 - Présentation Integra Gold

INTEGRA GOLD CORP

TSXV: ICG

COMITÉ DE SUIVI
RENCONTRE 30 SEPTEMBRE 2015

Val-d'Or, 30 Septembre 2015

INTEGRA GOLD CORP

DÉROULEMENT DE LA PRÉSENTATION

- Mot de bienvenue
- Plan de rencontre:
  - Mise à jour du projet
  - Visite du projet
  - Souper
  - Approbation du compte rendu de la rencontre du 27 mai 2015
  - Mode de fonctionnement du comité
  - Tour de table

DÉCLARATION PROSPECTIVE

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne diffèreront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncées. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et évènements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'évènements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président, ***et Francois Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie***, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 21 septembre 2012, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenus dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas être indûment acceptées.

COMITÉ DE SUIVI

Mise à jour du projet

Volet corporatif

PROFIL CORPORATIF

- **Compagnie junior inscrite à la bourse de Toronto**
  (TSX Venture) Symbole: ICG
- **Siège social à Vancouver**
- **Gérance du projet à Val-d'Or**
- **Principaux actifs:**
  - Projet Lamaque Sud
  - Complexe minier Sigma-Lamaque

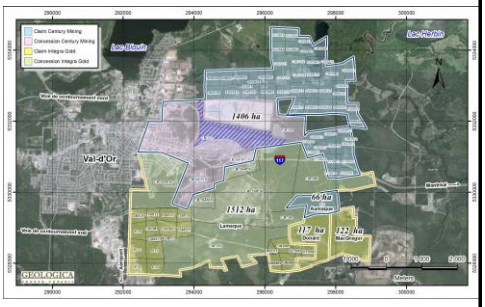

- **Capitalisation boursière récente de 70-100 M$**
  - Environ 349M d'actions (12 derniers mois: 0.14-0.35)
  - Principal actionnaire: **Eldorado Gold** (15%)
- **Financement public - encaisse d'environ 25 M$**

CONCOURS *RUÉE VERS L'OR*

- **Initiative originale!**
- **Objectifs:**
  - Valoriser les données
  - Trouver des onces d'or
  - Publicité pour Integra Gold

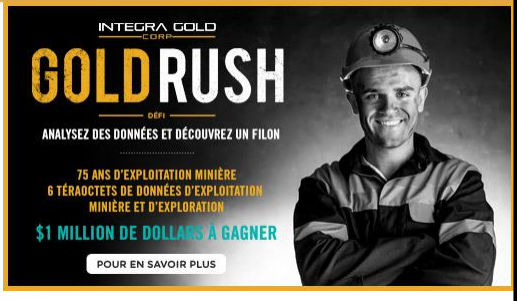

- **Explications:**
  - Concours ouvert à tous (sauf employés et consultants d'Integra Gold)
  - Externaliser la base de données Sigma-Lamaque (6 Teraoctets)
  - Participants (plus de 700 inscriptions dans le monde):
    - En utilisant les données, présenter un plan d'exploration
    - Comité de juges qui sélectionneront les gagnants
    - **Prix de 1M$ (commandites) remis en mars 2016**
    - Détails du concours et base de données disponibles sur notre site

UNE ÉQUIPE SOLIDE ET COMPLÉMENTAIRE

- **Personnel de direction: Corporatif**
  - Président & CEO - Stephen de Jong
  - Président du conseil – Georges Salamis
  - Chef des opérations – Langis St-Pierre
  - Premier Vice Président - Hervé Thiboutot, ing.
  - Chef financier - Travis Gingras, *CMA, MBA*
  - Conseil d'administration

    Stephen de Jong, *CEO, Président et Directeur*
    George Salamis, *P. Geo., Président du conseil*
    Robert Bryce, *Ing., Directeur*
    Petra Decher, *CPA, CA., Directeur*
    John de Jong, *Directeur*
    Charles Oliver, BSc. Geology, *Directeur*

ÉQUIPE EN CROISSANCE

- **Exploration (15)**
  - **Emplois indirects: +/-30**
- **Nouvelle approche:**
  - **Moins de consultants**
  - Directeur: Jacques Simoneau
  - Géologue senior: Luc Théberge
  - Géologues: 5
  - Technicien superviseur: 1
  - Préposés à la carothèque: 7
- **Favoriser l'achat locale**
- **Budget 2015: Plus de 10M$**

ÉQUIPE EN CROISSANCE

- **Équipe de projet, basée à Sigma (16)**
  - Directeur des opérations et ingénierie: François Chabot
  - Surintendant Mine: Gilbert Bouffard
  - Surintendant en ressources humaines et santé sécurité: Joël Gauthier
  - Surintendante Environnement et développement durable: Guylaine Bois
  - Surintendant à l'usine Sigma: Jean-Guy St-Jean
  - Personnel Technique:
    - 2 ingénieurs consultant
    - 1 géologue consultant
    - 2 techniciens miniers
    - 1 technicien environnement
  - Personnel administratif
    - 2 techniciennes
  - Personnel horaire
    - 3 employés à Sigma
- **Emplois indirects: +/- 20**
- **Budget de maintien 2015: 1.8M$**
- **Budget pour travaux de surface à Triangle: 4.9M$**

2 ans sans accident compensable

12 août 2015

OBJECTIF ET MISSION

- **Être le prochain producteur d'or de la région**
  - **Un projet, au Québec**
- **Opérer des installations minières qui génèrent des résultats supérieurs et ajoutent une valeur à long terme dans un milieu de travail stimulant et sécuritaire**
  - **Investir notre argent judicieusement pour générer des résultats**
- **Contribuer positivement au bien-être de la communauté en limitant les effets négatifs de nos opérations pouvant altérer le milieu physique et social**
  - **Approche proactive avec la communauté**

Mise à jour du projet

Autorisations, travaux de terrain et études

- Zone minéralisée prioritaire: Triangle
  - Potentiel géologique ouvert
  - Contient 50% des ressources et plus
  - Bonnes teneurs

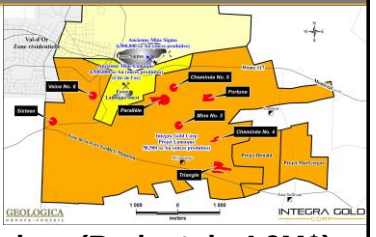

- Depuis juin 2015: Travaux de mise en valeur (Budget de 4.9M$)
  - Faire les travaux de base pour soutenir un projet d'exploration souterrain
    - Limiter les dépenses (Ex: Chemin moins large)
    - Être prêt pour démarrer une rampe d'exploration en 2015
- Financement du projet
  - Beaucoup d'argent disponible pour forage d'exploration
  - Pas de financement en place pour exploration souterraine
    - Besoin d'environ 20M$ pour faire le programme d'échantillon en vrac
    - Besoin d'environ 25M$ pour atteindre la production commerciale

Mise à jour: Autorisations

- **Demandes d'autorisation**
  - **Transfert des CA de Sigma (de Century à Integra): Complété**
  - **Secteur Sud: (Triangle): Complété**
    - 4 Demandes de CA traitées
      - Autorisation reçue pour réaliser un **programme d'exploration S/T**
  - **Secteur Nord: Complété**
    - 1 modification de CA traitée
      - Autorisation reçue pour miner la zone Parallèle
- **Plan de restauration**
  - Secteur Sud: Plan de restauration approuvé et **garantie de 0.7M$ versée**
  - Secteur Sigma: Plan de restauration à réviser
- **Permis**
  - Permis municipaux de construction: 1 sur 3 reçus
  - Autres permis selon réglementation applicable
- **Processus d'Information-Consultation: Comité de suivi en place**
- **Prochaine étape: Bail minier**

Mise à jour: Travaux de terrain: Sigma

- **Usine et bâtiment**
  - Travaux d'entretien
  - Mise à niveau des bureaux
    - Équipe Projet à Sigma
  - Location du garage à Fournier et Fils

- **Parc à résidus**
  - Travaux d'entretien et suivi du site
  - Ensemencement à B9 et B4
    - Meilleur contrôle des poussières
- **Sous-terre**
  - Pompage en cours
  - Travaux de remblayage au Dyke Bédard
    - Travaux complétés en octobre

Mise à jour: Travaux de terrain: Exploration

- **Forages en cours: 5 foreuses**
  - Cible: Zone Triangle en priorité
    - Bien connaître son potentiel
- **Blitz à venir en janvier 2016**
  - Accès plus facile avec le gel
- **Modèle géologique**
  - Révision importante pour Triangle
    - Plus simple et facile à miner
- **Révision des ressources**
  - En cours, finaliser au Q4 2015
    - **Intégrer les forages récents et donner la pleine mesure de la zone Triangle**

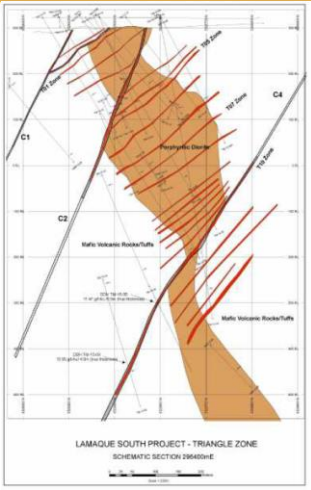

Mise à jour: Travaux de terrain: Triangle

- **Selon nos moyens financiers (4.9M$), démarrés en juin 2015**
  - Déboisement (complété)
  - Construction des chemins d'accès et terrassement (complétés)
  - Mise en place des services: électricité, eaux (en cours)
  - Construction des bâtiments (en cours)
  - Excavation du portail (en cours)

Objectif: permettre le démarrage de la rampe d'exploration en 2015 si financement disponible

➢Décapage au portail, Août 2015

Mise à jour: Travaux de terrain Triangle

➢Chemin d'accès en milieu humide

➢Excavation du portail

➢Préparation des conduites

MISE À JOUR DU PROJET: ÉTUDES TECHNIQUES

- **Réalisation des plans détaillés: (en cours)**
  - Préparation des plans pour construction
  - Ajustement selon la réalité du terrain (vraie vie)
    - Respect des autorisations
    - Respect des budgets
- **Étude économique pour demande de bail minier à Triangle**
  - Requis par la Loi des mines
  - Réaliser une étude détaillée NC 43-101 pour démontrer une opération minière rentable
- **Étude économique pour l'ensemble du projet**
  - Sur la base des nouvelles ressources
  - Revue complète du projet
  - Évaluation économique à jour
  - Pour Q1 2016

Mise à jour du projet: Infrastructures du projet

- **Infrastructures générales:**
  - **Changement au chemin entre Triangle et Sigma**
  - **Changement de position pour les poudrières**
  - **Ligne électrique comme planifiée**
  - **Conduites: dans une même tranchée**

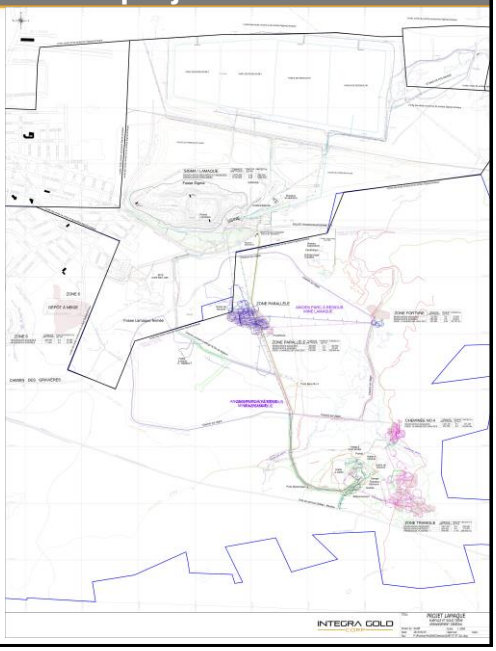

Mise à jour du projet: Infrastructures à Triangle

- **Infrastructures à Triangle:**
  - **Localisation des bâtiments complétée**
  - **Arrangement détaillé du site à finaliser (pas de changement majeur)**

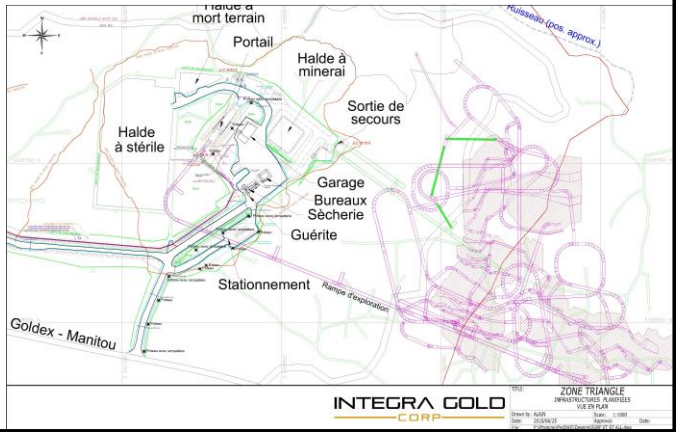

COMMENT EN APPRENDRE PLUS ET NOUS CONTACTER !

- **QUESTIONS**
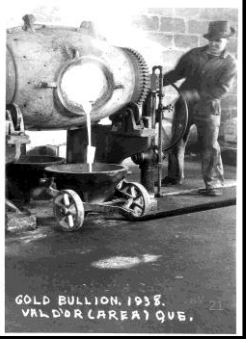
- **Site internet**
  - www.integragold.com
- **Adresses et contact**
  - Bureau régional d'opération - 300, 3e Avenue Est, Val-d'Or
  - Tel - (819) 874-3100
  - consultation@integragold.com
- **Personnes ressources à Val-d'Or**
  - Francois Chabot - Directeur ingénierie et opérations